

Prolongation des délais de réalisation des motions et des postulats de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques

Date: 26 août 2015
Direction: Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
N° d'affaire: 12.72-15.148
Classification: Non classifié

M 004-2013 Bhend (Steffisbourg, PS)

Système de réduction des primes de l'assurance maladie: corriger les injustices

Traitement au Grand Conseil: 4 septembre 2013
Décision: Adoptée

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Dans sa réponse ainsi que lors des débats au Grand Conseil, le Conseil-exécutif a souligné les difficultés relatives à la mise en œuvre de la motion. C'est la raison pour laquelle l'Office des assurances sociales (OAS) a chargé Monsieur Thomas Gächter, professeur à l'Université de Zurich, de réaliser une expertise comprenant des indications sur la manière de mettre en œuvre la motion tout en respectant le cadre légal. Monsieur Gächter est parvenu à la conclusion que cela n'était pas possible. L'OAS a informé l'auteur de la motion du résultat de l'expertise. Après de longues discussions, la JCE examine à l'heure actuelle encore, d'entente avec le motionnaire, de quelle manière le Conseil-exécutif pourrait mettre la motion en œuvre, en s'écartant de sa formulation initiale, pour respecter le cadre légal. C'est la raison pour laquelle une prolongation de délai jusqu'en 2017 est demandée.

M 034-2013 Tanner (Ranflüh, UDF)

Demandes de permis de construire: amélioration de la pratique de la Commission de protection des sites et du paysage

Traitement au Grand Conseil: 3 septembre 2013
Décision: Adoptée

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017



Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Le chiffre 1 de la motion, selon lequel la Commission de protection des sites et du paysage (CPS) conseille les requérants et requérantes, les auteurs et auteures des projets et les autorités d'octroi du permis de construire et propose des solutions pour la réalisation des projets, est mis en œuvre dans le cadre de la révision partielle de la législation sur les constructions en cours (modification de la loi sur les constructions et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire). Celle-ci sera soumise au Grand Conseil en 2016 et entrera en vigueur au début de 2017 (sous réserve d'un référendum).

M 037-2013 Sommer (Wynigen, PLR)

Association de la Commission de protection des sites et du paysage aux procédures d'octroi du permis de construire: modification des règles

Traitement au Grand Conseil: 3 septembre 2013

Décision: Adoptée

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

La motion est mise en œuvre dans le cadre de la révision partielle de la législation sur les constructions en cours (modification de la loi sur les constructions et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire). Celle-ci sera soumise au Grand Conseil en 2016 et entrera en vigueur au début de 2017 (sous réserve d'un référendum).

M 081-2013 von Allmen (Gimmelwald, PS)

Introduction d'une taxe d'incitation sur les résidences secondaires

Traitement au Grand Conseil: 12 juin 2013

Décision: Adoptée

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

La motion est mise en œuvre dans le cadre de la révision partielle de la législation sur les constructions en cours (modification de la loi sur les constructions et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire). Celle-ci sera soumise au Grand Conseil en 2016 et entrera en vigueur au début de 2017 (sous réserve d'un référendum).

M 149-2013 Jost (Thoune, UDC)

Inventaire cantonal des paysages dignes de protection

Traitement au Grand Conseil: 2 septembre 2013

Décision: Adoptée

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Le chiffre 1 de la motion a été mis en œuvre puisque les travaux relatifs à l'inventaire cantonal des paysages dignes de protection ont été suspendus. Il a également été répondu à la demande formulée au chiffre 2, à savoir qu'un projet de révision de la loi sur les constructions permettant de renoncer à l'élaboration d'un tel inventaire soit soumis au Grand Conseil, puisque la législation sur les constructions fait actuellement l'objet d'une révision partielle (modification de la loi sur les constructions et du décret concernant la procédure d'octroi du permis de construire). Celle-ci sera soumise au Grand Conseil en 2016 et devrait entrer en vigueur au début de 2017 (sous réserve d'un référendum).

M 188-2012 Lüthi (Berthoud, PS)

Harmonisation du tarif de placement d'enfants

Traitement au Grand Conseil: 18 mars 2013

Décision: Adoptée sous forme de postulat

☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2017

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

La demande formulée par le motionnaire est examinée dans le cadre du projet «Optimiser les aides éducatives complémentaires dans le canton de Berne». Les travaux sont en cours et s'achèveront à la fin de 2016 avec la publication d'un rapport. Il est prévu d'entreprendre ensuite des travaux complémentaires, notamment de procéder à l'adaptation des lois et ordonnances concernées.